

<http://clg-jules-ferry-auneau.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1888>



Bourses de Lycée

- Informations pratiques -



Date de mise en ligne : mardi 14 juin 2022

Copyright © Collège Jules Ferry d'AUNEAU - Tous droits réservés

BOURSES DE LYCEE

Cette année les demandes de bourse de lycée se feront :

[-] soit jusqu'au 6 juillet 2022 via le service en ligne « Bourse de lycée » accessible dans l'ENT/rubrique Scolarité services (ou directement via EduConnect)

[-] soit du 1er septembre au 20 octobre 2022 via le service en ligne « Bourse de lycée » (ou avec un dossier papier) ce qui entraînera un versement + tardif de la bourse au 1er trimestre.

Si vous souhaitez déposer un dossier de bourse de lycée via le collège, le secrétariat du collège fournira à vous ou votre enfant un dossier papier à rapporter complété.

En cas de changement d'académie, les familles devront déposer un dossier de bourse à la rentrée dans la nouvelle académie de l'élève.

Afin de savoir si vous pouvez prétendre à une bourse de lycée, vous pouvez consulter le simulateur via le lien <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>